



I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Gratuit
1.1.1.7	Compte-joint :	
1.1.1.7.1	• Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	• Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	• Compte chèque	Gratuit
1.1.1.8.2	• Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Gratuit
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	7 000 /an
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèque	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7	Compte-joint :	
1.2.7.1	• Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	• Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis :	
1.2.8.1	• Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	• Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.10	Attestation de clôture de compte	50 000

II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB+/- Marge dans la limite du taux d'usure
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	N/A
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	N/A
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	5 000
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	5 000
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel) :	
2.1.1.7.1	• Compte chèque	3 600
2.1.1.7.2	• Compte Epargne	Gratuit
2.1.1.7.3	• Pack VIVA	1 750 F CFA TTC
2.1.1.7.4	• Pack SALARIA	4 858 F CFA TTC
2.1.1.7.5	• Pack FONXIONARIA	4 858 F CFA TTC
2.1.1.7.6	• Pack SALARIA PRIMA	9 126 F CFA TTC
2.1.1.7.7	• Pack FONXIONARIA PRIMA	9 126 F CFA TTC
2.1.1.7.8	• Pack ELITE	13 783 F CFA TTC
2.1.1.8	Arrêté de compte	TBB+/- Marge dans la limite du taux d'usure
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	-
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NA
2.1.1.12	Assurance automobile	4,5% TTC du prix du véhicule
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	• Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	• À la demande (mois en cours)	1 000 /page
2.1.2.3	• Autre période	1 000 /page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes :	
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	• Attestation de solde	35 000
2.1.5.2	• Attestation de non engagement	50 000
2.1.5.3	• Autres types d'attestations bancaires :	
	• Attestation d'engagement	50 000
	• Attestation d'ouverture de compte	35 000
	• Attestation de clôture de compte	50 000
	• Attestation de prise en charge	50 000

	• Attestations autres langues	75 000
	• Duplication/modification d'attestation	50 000
	• Attestation de mainlevée de garantie mobilière	15 000
	• Attestation de mainlevée de garantie immobilière	25 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	200 F CFA TTC
2.1.7	Frais pour procuration	5 000
2.1.8	Conditions créditrices :	
2.1.8.1	• Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
	• Plan Epargne Ambition	3,5%/an
	• Plan Epargne Logement	4%/an
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	PEA : 3,5% /an PEL : 4% /an
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	À partir de 3,5% /an
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Selon grille en vigueur
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	
	• Epargne Elite	Rémunéré à 3,5%/an jusqu'à 10 000 000 et 4,5%/an au-delà de 10 000 000

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	• Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	• Chèques non barrés/vignette	25 /feuille à reverser au Trésor Public
2.2.1.1.3	• Lettre-chèques	Tarif imprimeur
2.2.1.1.4	• Chèques de banque sur place	
2.2.1.1.5	• Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.1.6	• Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	
2.2.1.2	Chèques de guichet	5 000
2.2.1.3	Certification de chèque :	
	• Inférieur à 50 000 000	15 000
	• Entre 50 000 000 et 999 999 999	50 000
	• À partir de 1 000 000 000	100 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur :	
	• Sur chèque	10 000
	• Sur chéquier	20 000
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	NA
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier après 6 mois	10 000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X F CFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Tarif prestataire
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Tarif prestataire majoré de 5 000
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	min 7 000 F CFA TTC/an
2.2.1.14	Encaissement de chèques	C.f. 2.2.1.3
2.2.1.14.1	• Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	• Encaissement de chèques hors UEMOA :	
	• Frais de dossier	5 000
	• Frais de port	15 000
	• Frais d'encaissement	0,15% min 10 000
	• Frais sur chèque impayé	15 000
	• Frais de courrier express	Tarif prestataire
2.2.1.14.3	Retrait d'espèces au guichet sans chéquier (Chèque de guichet)	5 000
2.2.1.15	Frais de gardiennage de chéquier (au-delà du 2ème mois)	5 000
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	• Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
	• SESAME Mauve	7 265
	• SESAME Turquoise	7 265
2.2.2.1.2	• Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.) :	
	• Carte PRÉPAYÉE VISA VERTE	10 000
	• Carte VISA BLEUE	20 000
	• Carte VISA GOLD	75 000
	• Carte VISA PLATINUM	130 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à délivrer par type)	Tarif de la carte
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Coût de la carte majoré de 5 000
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Tarif de la carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	10 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement plafond	10 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	• Par le client perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	• Par la banque : usage abusif particulier	15 000

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TARIFS OFFERTS
À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS APPLICABLES**

AU 1^{er} JANVIER 2022 (Montant en F CFA HT)

(*) Sauf tarifs en F CFA TTC



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.9	Modification de contrat (carte et plafond, ...)	10 000
2.2.2.10	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)	Tarif prestataire majoré de 5 000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par type de carte	N/A
2.2.2.13	Retrait d'espèces dans les DAB :	
	• BOA-SENEGAL	Gratuit
	• Autres BOA	325
	• Autres banques UEMOA	427
	• Autres banque international	2% + 1 800
2.2.2.14	Consultation/édition de solde dans les DAB :	
	• BOA-SENEGAL	Gratuit
	• Autres BOA	200
	• Autres banques UEMOA	200
	• Autres banque international	1 000
2.2.2.15	Paielements :	
	• Dans la zone UEMOA	Gratuit
	• Hors zone UEMOA	2%+ 1 800
2.2.2.16	Transfert de carte à carte	Gratuit sauf chargement de carte prépayée
2.2.2.17	Chargement carte prépayée	
	• Chargement en agence	2% (premier chargement gratuit)
	• Chargement via MyBOA/BOAweb	1%
2.2.2.18	Service d'assistance Visa (GCAS) adossé aux Carte VISA Gold et Platinum	
2.2.2.18.1	• Déclaration de perte/vol de la carte	35 USD
2.2.2.18.2	• Décaissement d'urgence d'un max de 5 000 USD	175 USD
2.2.2.18.3	• Service de renseignement	Pour carte Visa Gold : 8 USD Pour carte Visa Platinum : 7,5 USD

2.2.3 Virements et Prélèvements

2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	• Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	• Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	• Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA) :	
	• Jusqu'à 5 000 000	2 000
	• Supérieur à 5 000 000	5 000
2.2.3.1.4	• Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	• Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) :	
	• 0 à 5 000 000	15 000
	• 5 à 10 000 000	20 000
	• 10 à 50 000 000	30 000
	• Supérieur à 50 000 000	50 000
2.2.3.1.6	• Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	• Mise en place de Virement Permanent local ou autre :	
2.2.3.1.7.1	• Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	• Exécution des opérations	Tarif virement unitaire
2.2.3.1.8	• Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.3.1.9	• Virements multiples :	
	• 2 premières lignes	4 000
	• À partir de la 3ème ligne	1 500
2.2.3.1.10	• Mise à disposition de fonds :	
2.2.3.1.10.1	• Inférieur à 100 000	5 000
2.2.3.1.10.2	• 100 000 à 500 000	10 000
2.2.3.1.10.3	• 500 001 à 1 000 000	15 000
2.2.3.1.10.4	• Supérieur à 1 000 000	20 000
2.2.3.2	• Prélèvements :	
2.2.3.2.1	• Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	• Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	• Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	• Frais d'opposition sur avis de prélèvement	NA
2.2.3.2.3	• Emission de prélèvement par une entreprise	NA
2.2.3.2.4	• Paiement d'un prélèvement	NA
2.2.3.2.5	• Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	• Frais de prélèvement impayé (sans provision)	2 000
2.2.3.2.7	• Rejet de prélèvement pour défaut de provision	2 000

III- SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées (jours ouvrables)

3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	Interne : J+1 Autre banque UEMOA : J+3
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Interne : J+1 Autre banque UEMOA : J+3
3.1.4	Virements émis	J-1
3.1.5	Domiciliation d'effets	J-1
3.1.5.1	Paiement de chèques	J-1

3.1.5.2	Versement et retrait d'espèces :	
3.1.5.2.1	• Versement	J
3.1.5.2.2	• Retrait d'espèces	J
3.1.5.3	Livrets d'épargne	
3.1.5.3.1	• Versement	1er jour Quinzaine
3.1.5.3.2	• Retrait	Dernier jour quinzaine
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	• Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	• Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en F CFA	10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque	15 000
3.2.6	Demande d'opposition	10 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt)	30 000
3.2.8	Protêt	30 000
3.2.9	Frais de circularisation	NA
3.2.10	Changement de signature	NA
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	NA
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	NA
3.2.13	Changement de garde de titre	NA
3.2.14	Frais de nantissement	Entre 0,25% et 5% selon montant à garantir
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	30 000
3.2.16	Frais de reclassement	10 000

IV- SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Internet et Mobile banking :	
	• Abonnement MyBOA	Pack et Compte Epargne : Gratuit Hors pack : 1 000 /mois
	• Abonnement BOAweb	1 000 /mois
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	NA
4.3.1	• Virement Compte vers Compte Orange Money	500
4.3.2	• Virement Orange Money vers Compte (Commission prélevée par Orange)	
	• 0 à 10 000	200
	• 10 001 à 20 000	300
	• 20 001 à 50 000	400
	• 50 001 à 100 000	700
	• 100 001 à 200 000	1 000
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. virements
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	NA
4.6	Services SMS	500
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte	Gratuit
	• Rechargement carte prépayée	1%

V- GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	De 10 000 à 20 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	de 10 000 à 20 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	5 000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	5 000
5.7	Certificat de non-paiement	5 000

VI- OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Selon cours du jour
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro	NA
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	NA

VII- OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD ¹ + Marge)	
7.1.1	Crédit amortissable	
7.1.1.1	• Taux	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.1.1.2	• Frais de dossier	2,5 %
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.1.2.1	• Taux	13%
7.1.2.2	• Frais de dossier	3 000
7.1.3	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD + Marge)	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TARIFS OFFERTS
À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS APPLICABLES**

AU 1^{ER} JANVIER 2022 (Montant en F CFA HT)

(*) Sauf tarifs en F CFA TTC)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



7.1.4	Facilités de caisse	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.1.5	Autres crédits à court terme	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MDT + Marge)	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.2.2	Long terme (MTD + Marge)	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.2.3	Frais de dossier	Jusqu'à 10 ans : 2% Au-delà de 10 ans : 2,5%
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	50 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Fixé par l'assureur dans la limite du taux d'usure
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	
	• Frais prélevés	Intérêts débiteurs
7.4.7	Frais d'état d'engagement	Cf. 2.1.5.3
7.4.8	Frais de remboursement par anticipation :	
7.4.8.1	• Pénalité	Rachat interne : 2,5% de l'encours Rachat externe : 3%
7.4.8.2	• Commission	Rachat interne : 20 000 Rachat externe : 40 000
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	NA
7.4.10	Autres opérations de crédit	Nous consulter
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	NA
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	
	• Frais de dossier	0,5% de l'encours
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Cf. 7.4.12
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Selon avenant sur contrat de prêt
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Coût de l'acte si applicable majoré de 10 000
7.4.16	Demande de réédition de tableau d'amortissement	5 000
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Convention de prêt
7.4.18	Commission d'engagement	0,5%
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	MTD +/- Marge dans la limite du taux d'usure
7.4.20	Cautions et avals	N/A
7.4.21	Recueil de garanties personnelles	25 000
7.4.22	Recueil de garanties réelles	50 000

VIII- OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	0,15% Min 10 000
8.1.1.1	Frais de manipulation	5 000
8.1.1.2	Frais de port	15 000
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus :	
	• Euro	0,2% Min 15 000
	• Autres devises	0,3% Min 15 000
8.1.1.4	Frais d'impayés	15 000
8.1.1.5	Frais de courrier express	Tarif prestataire
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	100
8.2.2	Frais d'encaissement	0,15% Min 10 000
8.2.3	Frais de manipulation	5 000
8.2.4	Frais de SWIFT	15 000
8.2.5	Frais de courrier express	Tarif prestataire
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.2.7	Frais fixes d'impayés	20 000
8.3	Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	NA
8.4	Transferts	
8.4.1	Virement vers Zone UEMOA	
	• 0 - 5 000 000	15 000
	• 5 000 0001 - 10 000 000	20 000
	• 10 000 001 - 50 000 000	30 000
	• Supérieur à 50 000 000	50 000
8.4.2	Virement hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement vers XAF et Euro	
	• Commission de transfert	
	* Inférieur à 100 000	Gratuit
	* 100 001 à 32 797 850	0,8%
	* Supérieur à 32 797 850	0,6%

	• Commission de change	Franco
	• Commission BCEAO	0,6%
	• Frais SWIFT	12 000
	• Frais de timbre	20 000 à partir de 500 000 à transférer
	• Frais de dossier	20 000
8.4.2.2	Autres devises :	
	• Commission de change	
	* 0 à 100 000	Gratuit
	* Supérieur à 100 000	0,3% min 15 000
	* Commission BCEAO	0,6%
	* Swift	12 000
	* Frais de dossier	20 000
	* Frais de timbre	20 000 à partir de 500 000 à transférer
	* Cours du jour sortant	USD : cours du jour +12 Autre : cours du jour
	* Cours du jour entrant	USD : cours du jour -12 Autre : cours du jour
8.4.3	Réimpression SWIFT	3 000
8.4.4	Autres types de transferts	BOA Express, Money Gram, Western Union, Small World, Orange Money, Free Money, RIA
8.4.5	Appel de fonds :	
	• Si bénéficiaire Client	15 000
	• Si bénéficiaire non Client	5% min 15 000

XI- AUTRES SERVICES (DIVERS)

9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	10 000
9.1.2	30 à 60 jours	10 000
9.1.3	60 à 90 jours	10 000
9.1.4	Supérieur à 1 an	15 000
9.1.5	Supplément par photocopie	500 /page
9.2	Boîte à lettres	15 000 /mois
9.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
9.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	• 0 à 1 000 000	20 000
	• 1 000 001 à 2 000 000	25 000
	• 2 000 001 à 30 000 000	30 000
	• Supérieur à 30 000 001	0,1% min 30 000
9.9.3	Frais Mensuel de tenue de compte	Franco
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
9.11.1	Lettre d'avertissement	10 000
9.11.2	Lettre d'injonction	10 000
9.12	Attestation d'avoirs	Gratuit
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	35 000

Méthode de calcul du taux effectif global (TEG)

Le TEG est le taux qui intègre l'ensemble des coûts liés au prêt notamment, le taux d'intérêt, les frais de dossier et l'assurance.

Exemple de calcul du TEG :

RUBRIQUE	VALEUR
Montant du prêt	1 000 000
Taux d'intérêt	8%
Durée	12 mois
Frais de dossier	25 000
Prime d'assurance	8 000
Taux effectif global	11,31%

La formule mathématique du TEG se présente comme suit :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^k} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^p}$$

i : le taux effectif global annuel (peut être arrondi à la première décimale).
k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fond
A_k : le montant de déblocage numéro k
tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en années et fractions d'années)

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement
n : le numéro d'ordre de la dernière échéance
A_p : le montant de l'échéance numéro p
tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p (exprimés en années et fractions d'années)